

*Exercice d'interview, Nasrat Latif, One FM*

## **« Il faut créer un gouvernement franco-valdo-genevois »**

Le vote des Genevois en faveur du CEVA relance l'idée d'un parlement de l'agglomération genevoise incluant le canton de Vaud et la France voisine. Le président du Grand Conseil genevois, Guy Mettan, va plus loin : il plaide pour la création d'un gouvernement régional transfrontalier. Les premières assises d'élus genevois, vaudois et français auront lieu le 4 juin.

### **Guy Mettan, en quoi la création d'une région politique transfrontalière est aujourd'hui d'actualité ?**

Une nouvelle dynamique transfrontalière a été donnée par l'acceptation populaire du CEVA (*la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse*) en novembre dernier. Peu avant, en juin 2009, Vaud et Genève signaient un accord historique pour financer la 3<sup>ème</sup> voie CFF. La France, elle, a décidé de considérer la région genevoise comme une métropole transfrontalière. Le mouvement de rapprochement, porté par des intérêts communs, est maintenant lancé.

De manière plus globale, on ressent le besoin de créer un niveau intermédiaire entre les cantons et la Confédération, la région. Cette tendance est générale depuis la création de l'Union européenne. Chez nous, la création des hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO) est un bon exemple de la synergie. Les fusions de communes sont encore un autre aspect de ce mouvement institutionnel. L'enjeu pour Genève est de créer une structure à cheval entre 2 cantons et 2 pays. La région franco-valdo-genevoise est déjà une réalité économique. A l'avenir, elle peut devenir une réalité politique avec l'instauration d'un parlement – le premier parlement régional transfrontalier d'Europe et, pourquoi pas, d'un gouvernement régional.

### **Un gouvernement régional... dans quel but ?**

Il se chargerait en premier lieu des infrastructures, d'assurer le développement de la région. A terme, ses prérogatives pourront être élargies et toucher de nombreux autres domaines. Cela ne signifie pas un affaiblissement des conseils d'Etat genevois et vaudois, au contraire. Les membres de ce gouvernement régional seraient précisément des conseillers d'Etats. Il est surtout important de pas rajouter une couche dans le mille-feuille institutionnel.

### **Le parlement serait élu par le peuple ?**

Une élection par le peuple relèverait de l'utopie pure ! Il faut être réaliste. Ce n'est ni spectaculaire ni franchement glamour, j'en conviens mais nous devons procéder par étapes et nous appuyer sur le traité international franco-suisse de 1973. Il régit certains aspects des rapports entre Genève et la France voisine autour du Comité régional franco-genevois, le CRFG. C'est la première marche et il ne faut pas la rater.

### **Comment concrétiser la naissance de ce parlement et de ce gouvernement transfrontalier ?**

En se rencontrant, en menant les discussions par le dialogue. Les premières assises transfrontalières auront lieu de 4 juin prochain au centre international de congrès à Genève. Il devra identifier les problématiques locales, le mode de

gouvernance possible et définir les prérogatives. Se réunir une fois par an ou tous les deux ans...Elles réuniront des députés genevois, vaudois et français. Bien sûr, ces discussions ne peuvent être confinés au cercle restreint des politiciens, la société civile est invitée à y participer. Il faut rassembler les gens depuis la base, *labourer le terrain*. Il est très important de créer un rythme, une dynamique

**Est-ce vrai qu'il est plus facile de travailler avec les Français qu'avec les Vaudois ?**

*(rires)* Oui et non ! Le dialogue avec les élus français est facile mais tout se décide pour eux à Paris. Il y a aussi une crainte de la part du gouvernement français de perdre le contrôle. Cette crainte n'existe pas en Suisse. Avec les Vaudois, c'est surtout plus simple sur le plan institutionnel, plus difficile en revanche sur l'aspect démographique puisque c'est surtout le district de Nyon qui est concerné. Le canton de Vaud ne se résume pas à sa région lémanique. Il faut aussi reconnaître que la région française est plus importante pour Genève.

**Le projet immobilier PAV (les quartiers Praille-Acacias-Vernets) tient une place particulière dans ce projet institutionnel, pourquoi ?**

Parce qu'il peut faire basculer tout le centre de gravité du canton de Genève et qu'il concentre toutes les forces de la région. En ce sens, l'existence d'une structure institutionnelle régionale peut devenir une réalité. Il ne s'agit pas seulement d'y construire des logements, mais aussi d'y conduire les projets phares susceptibles de susciter de l'enthousiasme. Ce sera également un pôle d'excellence scientifique et artistique. Dans un premier temps, l'idée serait d'y installer le futur centre administratif du canton, en dehors des fonctions purement exécutives et législatives qui resteraient en Vieille-Ville. Et pourquoi pas, à terme, y faire siéger le futur parlement et gouvernement de la région ? Ils doivent s'installer au cœur du PAV.

**D'ici là, le chemin risque d'être long et difficile...**

C'est certain. Le déficit est avant tout institutionnel : comment concilier deux systèmes institutionnels et juridiques différents ? Il faut convaincre. La force de Genève est surtout économique, son dynamisme est le plus grand de ses atouts. Il est le moteur de cette métropole, son cœur et... cela embarrasse les Français ! Mais Genève comprend aussi maintenant qu'elle a besoin des Français. C'est ce que permettent notamment les Assises. Aujourd'hui, je ressens un réel intérêt pour la question. Des résistances ne sont pas exclues mais les circonstances nous sont favorables.

*© Sauf accord de l'auteur et de la direction du CRFJ, ces travaux, réalisés dans le cadre de la formation, ne sont pas destinés à la publication ni à la diffusion.*